

Quels métiers présentent plus de besoins en main-d'œuvre que de candidats ?
Quels métiers sont porteurs d'emploi ?

L'observation du lien entre les besoins en emploi et le vivier disponible permet d'obtenir deux indicateurs : la tension et l'adéquation. C'est à partir de ces indicateurs qu'un métier est identifié comme porteur d'emploi.

L'étude « Les métiers porteurs » est publiée tous les deux ans par l'Observatoire de l'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC).

Elle propose un aperçu général des métiers porteurs, leur descriptif et leur classement par domaine professionnel.

Elle présente également les métiers dits « excédentaires », ceux qui sont plébiscités par un nombre trop important d'individus à la recherche d'un emploi par rapport aux besoins des entreprises.

Quelques chiffres à retenir dans cette édition :

- **68 métiers porteurs** sont identifiés parmi les 531 métiers référencés dans le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).
- **-52% de besoins en emplois estimés** sur les métiers porteurs.
- **2 domaines** présentent les parts les plus importantes de métiers porteurs : le « Support à l'entreprise » et la « Banque, assurances et immobilier ».
- **+ de 40% des métiers porteurs nécessitent le niveau Bac +3** au minimum.
- **28% des métiers porteurs concernent des activités d'encadrement**, principalement dans l'« Industrie ».
- **67% des candidats** se positionnent sur les métiers dits « excédentaires ».

Vous pouvez consulter la version numérique de cette édition **sur le site Internet www.idcnc.nc** dans les rubriques *Actualités* et *Espace Observatoire*, comme l'ensemble des publications de l'IDC-NC.

L'Observatoire de l'IDC-NC est en charge du suivi et de l'analyse du marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie. Au-delà de la diffusion et de l'analyse des principaux résultats (évolutions et caractéristiques de l'offre et de la demande d'emploi), son champ de compétences se situe à un niveau « Métier ». Les données issues des enregistrements des services de placement provinciaux sont agrégées à d'autres sources afin de dresser un inventaire quantitatif le plus juste possible des besoins en emplois et formations.

